

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 87 (1961)
Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont inscrits, trente-six d'entre eux ont présenté un projet.

Réuni à Yverdon les 25 et 26 mai 1961, le jury a décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix : M. Marcel Taverny, architecte à Paris ;
2^e prix : M. Michel Magnin, architecte à Lausanne ;
3^e prix : M. Francis Moser, architecte à Lutry ;
4^e prix : M. Bernard Murisier, architecte à Lausanne.
Le jury a recommandé l'exécution du 1^{er} prix.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

Sections du bâtiment et du génie civil

348. *Architecte*, pour projets ; en outre, *dessinateur en bâtiment*. Entreprise. Zurich.

350. *Technicien en bâtiment* ou *en génie civil*, pour bureau et chantier. Entreprise. Appenzell (Rhodes-Extér.).

352. *Conducteur de travaux en bâtiment*, pour surveiller chantier d'un grand bâtiment public. Bureau d'architecture. Bâle.

354. *Technicien en béton armé* ou *dessinateur*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

356. *Employés techniques* (technicien en bâtiment, conducteur de travaux expérimenté et dessinateur en bâtiment). Administration cantonale. Nord-ouest de la Suisse.

358. Deux jeunes *architectes*, pour le bureau d'étude des quartiers d'habitation d'une banlieue. Occasion d'apprendre l'allemand. Bonn (Allemagne).

362. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

364. *Technicien en bâtiment*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Bâle.

366. *Architecte*, éventuellement *technicien en bâtiment*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Canton de Fribourg.

368. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur*. Bureau d'architecture. Zurich.

370. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture et entreprise. Environs de Berne.

372. *Ingénieur en génie civil*, bon staticien ; en outre, *architecte*, *technicien en bâtiment* et *dessinateur*. Bureau technique d'une entreprise de matériel de constructions léger. Succursale d'une maison suisse au Canada. Offres sur formules avion du S.T.S.

374. *Dessinateurs techniques*, connaissant la construction, le béton armé ou l'acier. Bureau technique d'une entreprise. Environs de Zurich.

376. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

378. *Technicien en bâtiment*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture et entreprise de construction. Canton de Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1961 : 88, 176.

Section industrielle

171. *Technicien-constructeur et dessinateur en machines*. Construction d'appareils pour l'industrie chimique. Fabrique. Canton de Zurich.

173. *I Tecnico capo servizio*, con diploma di elettrotecnico d'un Tecnicum svizzero riconosciuto e possibilmente con pratica nel ramo elettrotecnico per corrente forte e con doti di comando e altitudini nei contatti con enti pubblici ed il personale. Lingue : nazionali. Officina Elettrica Comunale. Ticino. Offerte entro il 11 giugno 1961.

175. *Ingénieur en chauffage* ou *technicien* expérimenté, pour projets, exécutions et surveillance de montage. Connaissances de la ventilation désirées. Bâle.

177. *Technicien-mécanicien diplômé*, connaissant si possible la construction et l'usage des filtres, pour le service de vente en Suisse et à l'étranger. Bureau d'ingénieur. Genève.

179. *Ingénieur* de vente pour l'Italie. Analyse du marché, préparation de programmes de vente pour les différents équipements, contact technique et commercial avec la clientèle, formation d'autres ingénieurs de vente, organisation du travail du personnel. Eventuellement, promotion à

un poste directeur. Langues : italien, anglais et français. Entrée à convenir. Situation d'avenir. Société de vente d'équipements fabriqués aux Etats-Unis et en Italie. Rome.

181. *Ingénieur* ou *technicien*, connaissant la construction de machines légères et l'électrotechnique. Maison spécialisée pour mouvements industriels. Nord-ouest de la Suisse.

183. Jeune *technicien*, connaissant la technique du vide, ayant des dispositions commerciales, disposé à voyager à l'étranger après un stage au bureau à Zurich et en fabrique. Société commerciale. Zurich.

185. *Technicien en chauffage, en ventilation et sanitaire*, ayant quelque expérience. Connaissance de l'allemand, du français et de l'anglais désirée. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale avec succursale à Lausanne.

Sont pourvus les numéros, de 1959 : 87 ; de 1960 : 27 ; de 1961 : 147.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 15 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Régulateurs de température à l'aéroport de Kloten

(Voir photographie page couverture)

L'aéroport de Zurich-Kloten est en service depuis 1953. De 1958 à 1960, il a subi une extension importante par l'adjonction de nouveaux bâtiments. Deux chaufferies couvrent le besoin calorifique de 14 millions kcal/h pour tous les immeubles. Un emploi rationnel et économique de cette énergie n'aurait pas été possible sans avoir recours à un réglage automatique. De nombreux régulateurs VARIO-PONT et SIGMA de la Maison Landis & Gyr S.A. ont permis de résoudre les différents problèmes de régulation comme suit : un régulateur de température du type VARIO-PONT contrôle la température minimale de l'eau passant dans l'économiseur afin d'éviter une condensation des gaz de combustion dans ce dernier. Un réglage de pression réalisé par un appareil du même type permet de charger automatiquement l'accumulateur d'eau surchauffée, qui est intercalé entre la chaufferie et le réseau d'utilisation afin d'absorber les pointes de charge résultant en particulier de l'ouverture des portes des hangars. La distribution de la chaleur s'effectue par de l'eau surchauffée à 180°C. Dans les différents immeubles, des échangeurs de chaleur adaptent la température secondaire au besoin de l'immeuble à l'aide d'un réglage automatique du type SIGMA, qui règle la température secondaire en fonction des conditions atmosphériques. Les immeubles sont généralement divisés en deux ou trois zones de chauffe, chacune étant pourvue d'une installation de réglage indépendante du type SIGMA. La majorité des immeubles est équipée de chauffages à radiateurs combinés avec des installations de ventilation. Celles-ci permettent de maintenir une légère surpression, afin d'éviter l'entrée des gaz d'échappement des avions dans les immeubles et son fonctionnement automatique est assuré par des régulateurs VARIOPONT.

Le chauffage des hangars se fait avec des panneaux radiants alimentés par de l'eau surchauffée à 140°C et avec des aérothermes qui sont commandés automatiquement par des thermostats d'ambiance dès que la température tombe à la suite de l'ouverture des portes des hangars.

Des chauffe-eau sont installés dans les différents immeubles. Ils sont chauffés automatiquement par eau surchauffée ou par électricité si la température de l'eau est trop basse.

L'expérience faite avec cette installation complexe et d'une extension considérable a prouvé que l'appareillage de réglage employé peut assurer un service continu sans nécessiter de surveillance et à la satisfaction des services techniques de l'aéroport.